

10.08.2006 - 09:00 Uhr

## LCP Libera SA publie la deuxième étude concernant la comptabilisation des obligations de prévoyance dans les entreprises du SMI

Zurich (ots) -

- Indication: L'étude complète en allemand peut être téléchargée en format pdf sous: http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100010128 -
  - Les montants de prévoyance saisis dans la comptabilité des entreprises du SMI pour 2005 ont été recueillis et analysés dans une étude réalisée par la société LCP Libera SA. Les sommes ont été calculées d'après les normes internationales d'établissement des bilans et prennent en compte les plans de prévoyance suisses et étrangèrs des entreprises analisées.
  - Le total des obligations de prévoyance des 26 entreprises du SMI s'élève à 179,8 milliards de CHF, soit 18 % de la capitalisation globale du marché de ces entreprises.
  - Le montant total des coûts de prévoyance (dépense saisie pour les plans de prévoyance orientés d'après les prestations) en 2005 s'élèvent à 5,2 milliards de CHF. En moyenne, les coûts de prévoyance (y compris les plans de prévoyance orientés d'après les cotisations) représentent CHF 6'826 par employé.
  - Outre les obligations de prévoyance, les fortunes et les coûts de prévoyance, l'étude porte également sur les hypothèses telles que le taux d'escompte et l'augmentation des salaires sur lesquelles reposent les calculs. En même temps, elle observe l'évolution par rapport à l'année précédente.

L'étude analyse les montants des plans de prévoyance orientés d'après les prestations. Les plans orientés d'après les cotisations sont examinés seulement dans le cadre de l'analyse des coûts de prévoyance. À ce propos, il faut rappeler que les plans suisses selon la LPP comptent habituellement parmi ceux orientés d'après les prestations, conformément aux normes internationales d'établissement des bilans.

Le total des obligations de prévoyance des 26 entreprises du SMI s'élève à 179,8 milliards de CHF, soit 18 % de la capitalisation globale du marché. Les obligations de prévoyance ont augmenté de 20 milliards de CHF par rapport à l'an passé. Grâce à la bonne année financière 2005 et aux cotisations versées, cette augmentation a pu malgré tout être compensée. En comparaison avec l'année précédente, le rapport entre la fortune de prévoyance actuelle et les obligations de prévoyance s'est amélioré, la somme des déficits (différence entre les obligations de prévoyance et la fortune de prévoyance) est tombée de 30 à 29,5 milliards de CHF.

L'augmentation des obligations de prévoyance est due en partie au bas niveau du taux d'escompte. Fin 2005, la moyenne des taux d'escompte s'élevait à 3,75 %, elle a donc diminué (de 4,19 %) par rapport à l'an dernier.

Le montant total des coûts de prévoyance (dépense saisie pour les plans de prévoyance orientés d'après les prestations) en 2005 s'élève à 5,2 milliards de CHF. Les cotisations de 8,8 milliards de CHF effectivement versées par les entreprises se situent au-dessus de ces coûts de prévoyance. Il faut souligner que les coûts de prévoyance liés aux plans de prévoyance orientés d'après les prestations, conformément aux normes internationales d'établissement des bilans, peuvent être très différents du montant des cotisations effectivement versées.

Les coûts moyens de prévoyance (y compris les plans de prévoyance orientés d'après les cotisations) par employé s'élèvent à CHF 6'826 en 2005. Les coûts de prévoyance les plus élevés par employé ont été établis par Swiss Re, à hauteur de CHF 24'882, les plus bas par la SGS, à hauteur de CHF 460. La comparaison et l'interprétation de ces coûts moyens doivent être considérées avec la plus grande circonspection. En effet, dans les coûts moyens de prévoyance par employé (exactement comme pour les dépenses sociales pour chaque employé) le secteur géographique d'activité des entreprises du SMI

joue un rôle déterminant.

Les montants de prévoyance mentionnés comprennent les plans de prévoyance des entreprises suisses et étrangères à la fois. Les chiffres cités ne donnent pas d'indications concluantes quant à la situation des caisses de prévoyance des entreprises suisses examinées.

Indications concernant les auteurs

LCP Libera SA est, en Suisse, une société spécialisée dans le conseil et la gestion des caisses de prévoyance, des plus réputées pour la haute qualité de son travail. La société emploie environ 80 personnes sur les sites de Bâle et de Zurich.

Pour plus de renseignements sur LCP Libera SA www.libera.ch

Libera est une entreprise du groupe Lane Clark & Peacock LLP (LCP). LCP est un cabinet de conseil en prévoyance anglais des plus renommés qui conseille en matière de prévoyance professionnelle de grands groupes internationaux. LCP Libera SA et LCP entretiennent des rapports mandataires avec huit sur les 26 entreprises du SMI.

Pour plus de renseignements sur LCP:

www.lcp.uk.com / www.lcp.eu.com / www.lcpdcoder.co.uk / www.lcpdclink.co.uk.

LCP appartient au groupe Alexander Forbes, l'un des dix plus grands prestataires internationaux de services dans les secteurs de la finance et du risque et emploie plus de 5500 personnes dans plus de 30 pays. Alexander Forbes est inscrit au JSE (Afrique du Sud) en tant que société par actions.

Pour plus de renseignements sur le groupe Alexander Forbes et ses prestations en matière d'assurance, de risque et de finance : www.alexanderforbes.com

## Contact:

Benno Ambrosini
Dr. sc. nat. ETH
Expert diplômé en assurance de pension et actuaire SAV
LCP Libera SA
Tél. +41/43/817'73'00
E-Mail: benno.ambrosini@libera.ch

Alexander Eusebio Dr. phil. II, LCP Libera SA Tél. +41/61/205'74'00

E-mail: alexander.eusebio@libera.ch

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010128/100514088}$ abgerufen werden. }$